

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, mercredi 24 janvier 2024

Lancement du Fonds Vert 2024 en Guyane

Fort de la réussite du Fonds vert en 2023, le Gouvernement a décidé de doubler les crédits concourant aux projets de la transition écologique pour la Guyane en 2024.

Lancé le 27 août 2022, le fonds d'accélération de la transition écologique « Fonds vert » vise à accompagner les investissements locaux contribuant à la transition écologique. Il vient notamment en appui des contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE), en complémentarité des autres dotations de l'État.

En 2023, 40 projets ont été sélectionnés en Guyane, représentant un investissement total de 24,7M€ et soutenus à hauteur de 9,4M€. Les communes et leurs groupements, principaux bénéficiaires du fonds, ont pu engager des travaux, comme la rénovation de l'éclairage public à Kourou, Macouria, Papaïchton et Saül, l'aménagement d'une zone de mouillage à Roura, ou, le lancement des études sur le recul du trait de côte à Awala-Yalimapo et Macouria, et sur la restauration des berges du Maroni à Saint-Laurent-du-Maroni.

En 2024, la Guyane bénéficie d'un doublement de sa dotation, qui est porté à :

- **16,8 M€** pour les projets concourant à la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la qualité du cadre de vie ;
- **3M€** pour les projets en faveur de la biodiversité.

Les collectivités territoriales et les autres porteurs éligibles (associations, établissements publics de l'État, bailleurs sociaux, etc.) sont invités à déposer leur dossier dès à présent sur la plateforme Aides-territoires (<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/>).

Les services de l'État sont pleinement engagés pour appuyer **les collectivités dans leurs efforts en faveur de la transition écologique et dans leurs projets de développement du territoire.**

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr